

BLOC DE COMPÉTENCE 3

Animer des pratiques Socio-éducatives en sécurité



Renseignements :

Pédagogiques : Laetitia FIORI

6300000.lfiori@ffhandball.net

Tél : 06 28 92 47 25

Administratifs :

6300000.formation@ffhandball.net



ASTUCE

Le BLOC DE COMPÉTENCES est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)



Coût

- Bénévoles et volontaires en services civiques sans CPF : 360€ + inscription à la certification : 50€

- Via la prise en charge du Compte Personnel de Formation ou Pôle Emploi : 720€ + inscription à la certification : 50€

- Salariés.ées (prise en charge AFDAS possible) : 1080€ + inscription à la certification : 50€

- Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (hébergement, déplacement, restauration)

+ 50€ de frais d'inscription

N° RNCP : 31885 BC03

Présentation

Ce bloc de compétences, « Animer des pratiques socio-éducatives » (90h), s'adresse aux personnes qui encadrent ou souhaitent encadrer les pratiques BabyHand (3 à 5 ans) et/ou Handball 1er pas (moins de 9 ans) et/ou Mini Hand et/ou Hand à 4 ; et qui souhaitent capitaliser des modules afin de passer la certification.



Agir dans les milieux socio-éducatifs et sociétaux (10h)



Animer les pratiques BabyHand et/ou Hand 1^{er} Pas (40h)



Animer les pratiques Mini Hand et/ou Hand à 4 (40h)

Pour en savoir plus sur les modules (pré requis, objectifs, contenu, modalités, dates...) consultez leur fiche.

Inscription au certificat * A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

Cliquez
ici



* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur

INFORMATION CERTIFICATION (épreuve)

Pré requis à l'inscription de la certification

Attester de sa participation à tous les temps des modules ci-dessus. Exemples : présentiel, formation à distance, mise en situation pédagogiques, tutorat (s'il y en a). Cf. fiche des modules

Modalités de l'épreuve

- Le/la candidat.e devra formaliser un cycle de 6 séances minimum sur une activité de son choix (BabyHand ou Hand 1^{er} Pas ou Mini Hand ou Hand à 4), dans l'environnement de son choix et le transmettre au moins un mois avant l'épreuve pédagogique au responsable pédagogique.

- Le jour de l'épreuve, le/la candidat.e animera, dans sa structure d'alternance, une séance, extraite de son cycle, de 45' à 60' maximum avec comme support 8 pratiquants. minimum.

- À l'issue de la séance, le/la candidat.e participe à un entretien de 30' maximum lui permettant de justifier ses choix.